

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 8 Juin 2021
CO 249 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : 68

Votants : ..80

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, BRUNEL Bernard, QUATREPOINT Eric, PETITGUYOT Jean Pierre, GRINI Guillaume, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BARBE Daniel, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, FOYET Marie Odile,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIONNET André à TRONCHET Guy, LECOQ Yves à POULET Gilles, PETIGNY Loïc à BRIOT GAIDIOZ Cécile, DECOTE Yves à LETONDOR Jean Luc, BERTHELIER Roland à GIRARD Colette, VILLALONGA Patrice à LAUBIER Bernard, ROBERT Bruno à SUSSOT Florence, GAVAT Alain pourvoir à ROMANET Claude, CATHENOZ Catherine à BERTHOD BLANC Aurélien, BAHL Catherine à SEIGLE FERRAND Antoine, BERNARD René à ROMANET Claude, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : ONCLE Bernard à FOYER Marie Odile, LANIESSE Michel à GRINI Guillaume, CRADOT Audrey à CHAUVIN Roger, BUYS Nelly à BARBE Daniel,

Etaient Excusés : RENAUD Jean Marie, GROS Roger, MONTEVECCHIO Patrick,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, BRENIAUX Denis, RIGAUD Hervé, GAVAT William, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, JACQUES Sébastien, CHAILLON Roland, MARTINS Serge, FLEURY Michel, YANARDAG Mikaël,

Secrétaire de séance : Claude ROMANET

Convocation faite le : 28 Mai 2021

Objet : Attribution de subventions au titre du dispositif Aide à l'Immobilier d'Entreprises

Textes de référence :

- LOI NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015
- Circulaire NOR INTB1531125J du 22 décembre 2015

VU la délibération N°CO 122 DE du 07/11/2017 approuvant le projet de convention entre la CCAPS et le Conseil Régional BFC ainsi que le règlement d'intervention au titre de l'immobilier d'entreprise,

VU ladite convention régularisée en date du 15/12/2017,

Les élus du conseil communautaire seront invités à délibérer pour attribuer plusieurs subventions au titre du dispositif Aide à l'Immobilier d'Entreprises.

Sous réserve des propositions de la Commission « ECONOMIE - TOURISME – COMMERCE » qui se réunira le 01/06/2021 pour émettre un avis sur les différentes demandes de subventions ;

Le tableau récapitulatif des bénéficiaires, de la nature des projets d'immobilier d'entreprises, des montants de dépenses éligibles ainsi que des montants de subventions attribuées sera présenté aux membres du conseil ;

Objet : Attribution de subventions au titre du dispositif Aide à l'Immobilier d'Entreprises

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

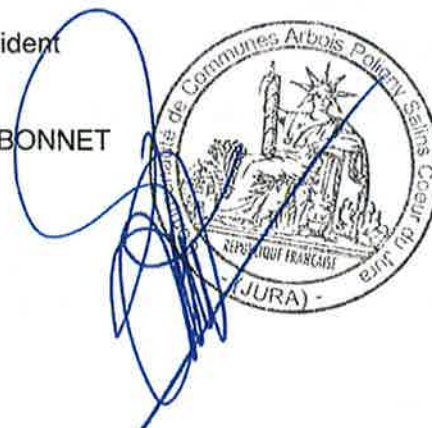
1/ ATTRIBUE, au titre de sa politique d'aide à l'immobilier d'entreprise et au titre du règlement de « De Minimis », les subventions reprises dans le tableau récapitulatif ci-dessous ;

2/ AUTORISE Monsieur le Président de la CCAPS, ou son représentant, à signer tout acte afférant à cette décision.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET



AIDE IMMOBILIER ENTREPRISES :

BENEFICIAIRE	SECTEUR ACTIVITE	PROJET	MONTANT DEPENSE ELIGIBLE PNC 10	MONTANT SUBVENTION ATTRIBUE
ENTREPRISE INDIVIDUELLE BENOIT COQUET « PUB L'ATELIER » POLIGNY	BAR	Création d'un espace supplémentaire composé de deux nouvelles salles	115 000 €	10 000 €
SAS BOUCHERIE TRAITEUR GROSJEAN ARBOIS	BOUCHERIE - TRAITEUR	Travaux amélioration laboratoire + couloir + plonge (Evacuations, carrelage)	23 460 €	5 000 €
EARL « CELLIER SAINT BENOIT » PUPILLIN	VITICULTEUR	Agrandissement de la Cuverie (850 m2 supplémentaires)	1 044 000 €	25 000 €
TOTAL				40 000 €

- Suite à ces attributions, les crédits engagés pour les aides à l'immobilier d'entreprises s'élèvent à 51 400 € sur une enveloppe budgétaire globale de 125 000 €, soit un taux de consommation de 41 %

- Engagés 2019, à liquider sur 2021 : 34 800 €
- Engagés au 08 Juin 2021, à liquider sur 2021 et 2022 : 51 400 €

Envoyé en préfecture le 15/06/2021

Reçu en préfecture le 15/06/2021

Affiché le



ID : 039-200071595-20210608-CO249DE_2021-DE